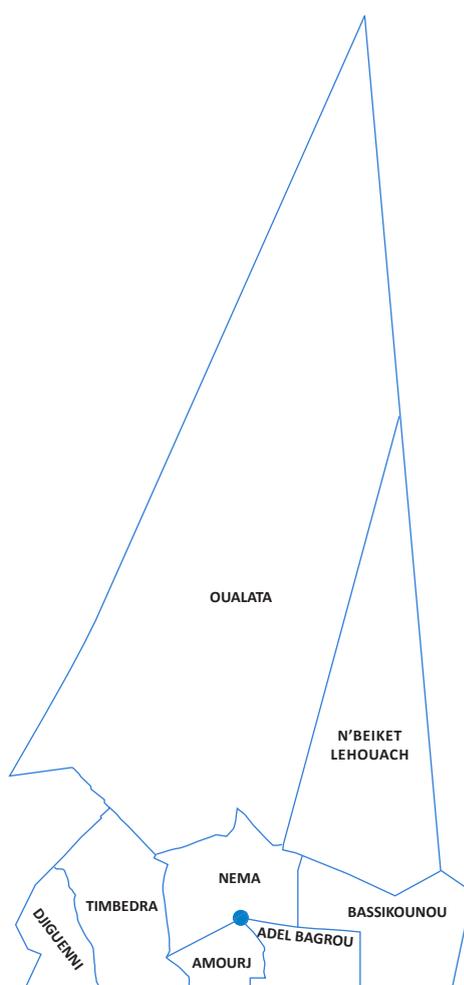


# La commune d'Amourj

Réalisations, défis et perspectives



Décembre 2022



## Le mot du maire

Cette monographie est élaborée dans le but d'amorcer un dialogue entre la commune, ses citoyens et les partenaires au développement. Il s'agit de dresser un état des lieux de ses réalisations, défis et perspectives de développement.

Cette initiative entre dans le cadre de l'harmonisation et la coordination des actions de développement dans la région du Hodh Ech Chargui, territoire où l'Alliance Sahel propose une Approche Territoriale Intégrée (ATI) pilotée par l'État à travers les Autorités administratives déconcentrées (Wali et Hakems) d'une part, par les Collectivités territoriales (Conseil régional et Communes) d'autre part.

La Mauritanie a adopté en 2017, une Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030, traduisant les options stratégiques du gouvernement pour atteindre des **objectifs de développement durable** (ODD) de même que la réalisation de l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

Le Hodh Ech Chargui a décliné la SCAPP à l'échelle régionale à travers la Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée - SCRAPP.

Par ailleurs, la **Cellule de coordination et du suivi évaluation des projets et programmes d'investissement public au Hodh Ech Chargui** créée en 2022 a pour mandat l'appui au Wali pour la coordination, le suivi et la communication des engagements pris par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à la **Table Ronde de Néma** le 27 novembre 2021, pour le financement de la SCRAPP. L'État a élaboré la Stratégie Nationale de la Décentralisation et du Développement Local (SNDDL) qui propose que les Collectivités territoriales soient des acteurs incontournables d'une gouvernance inclusive et qu'elles soient porteuses d'initiatives de développement économique local, permettant l'exploitation des potentialités des territoires.

Cette monographie décrit la situation de notre commune s'agissant de la fourniture de services publics (santé, éducation, accès à l'eau, énergie, activités sportives) et présente également la situation dans les domaines de l'élevage, l'agriculture, la jeunesse et la société civile et les efforts consentis à travers la mise en œuvre des projets financés par l'État et ses partenaires au développement.

En conséquence, ce document constitue une base de discussions et d'échanges au sein de nos instances de concertation et d'exécution dont l'objet est de mettre en œuvre des actions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et d'asseoir un développement économique pourvoyeur d'emplois durables pour notre jeunesse.

Monsieur Aly AHMED, Maire de la commune d'Amourj

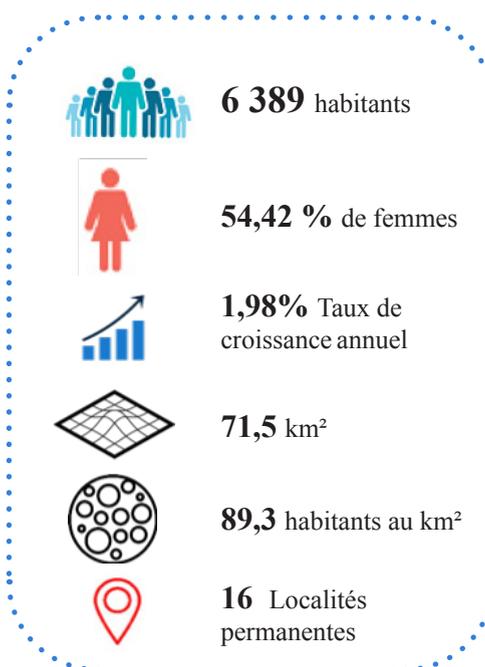


DR. Mairie d'Amourj

## La commune en bref

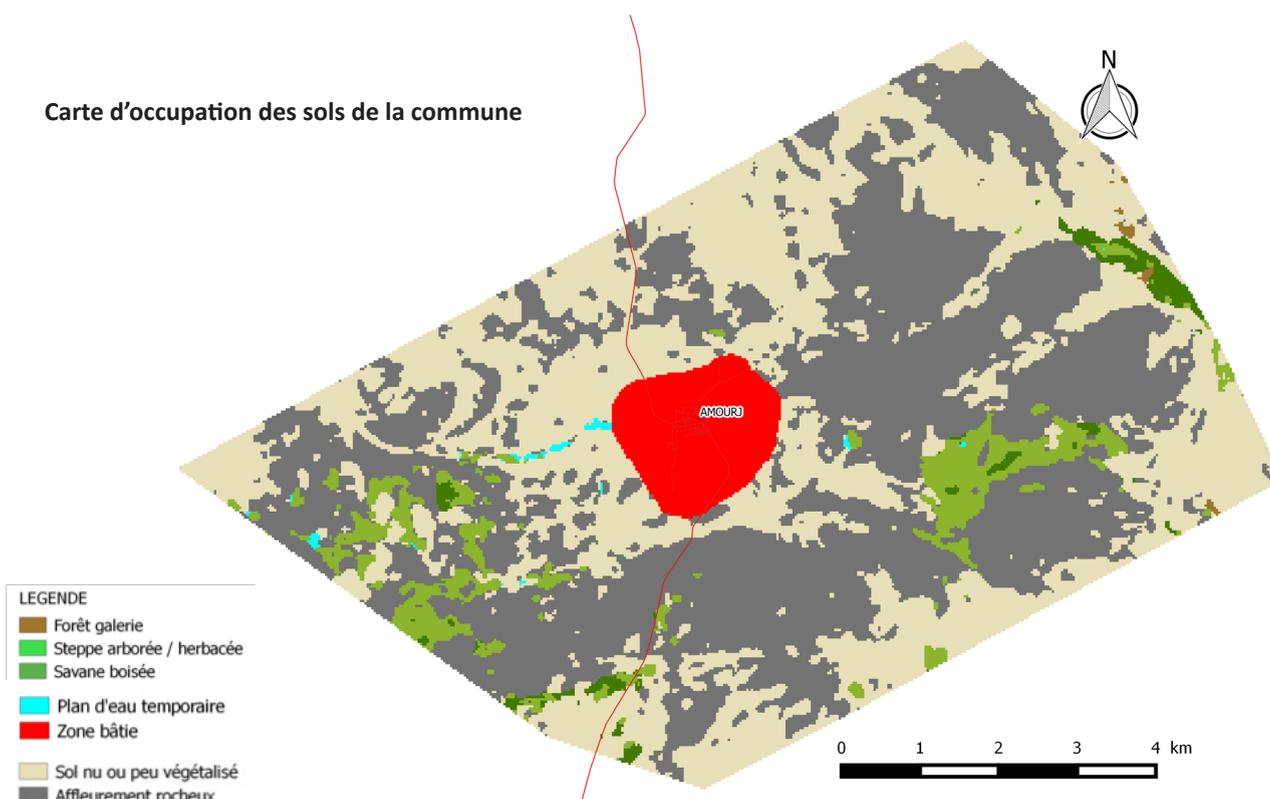
La commune d'Amourj, également chef-lieu de la Moughataa de même nom, a été érigée en collectivité territoriale décentralisée en vertu du décret n° 88-168 du 06 décembre 1988. Sa population atteint 12 500 personnes si les migrants, provenant des communes voisines, sont comptabilisés.

Le réseau hydrographique est représenté par une mare permanente, le Riji, et une série d'autres mares temporaires disséminées au sein du territoire communal. La station météorologique d'Amourj a enregistré 227 mm et quinze jours de pluie en août 2021. L'élevage constitue le premier secteur d'activité économique de la commune, suivi de l'agriculture et du commerce. Ainsi, la commune d'Amourj constitue un important carrefour commercial entre le Mali et la Mauritanie et est de ce fait relativement bien desservie par les transports en commun : taxis et bus qui permettent aux populations d'accéder sans trop de difficultés aux autres localités et au chef-lieu de la wilaya. La ligne de transport en commun privée, SONEF, Nouakchott/Amourj relie Néma à Amourj en une heure de trajet.



Les pistes de mauvaise qualité constituent cependant un handicap pour le développement des activités économiques, en particulier pour le commerce, pénalisant directement la population de la commune contrainte de payer ses denrées plus chères ou de se déplacer à Néma pour réaliser des achats.

Carte d'occupation des sols de la commune



# La gouvernance de la commune

Le conseil municipal d'Amourj est composé de 17 membres élus au suffrage universel dont 6 femmes. Il compte dans son personnel, un responsable administratif et financier, un secrétaire général, un receveur municipal, un planton, un régisseur et un gardien. Deux commissions ont été mises en place : Finances et Affaires socio-culturelles. Le conseil municipal se réunit quatre fois par an et approuve chaque année un programme portant exclusivement sur l'utilisation de la part du Fonds Régional de Développement consacré à l'équipement à partir d'une subvention donnée par l'Etat mauritanien.

La commune d'Amourj a, au cours des dernières années, mis en place un cadre de concertation communal (CCC) où siègent les représentants des populations et les acteurs institutionnels présents, dont l'objectif est de définir et d'exécuter les actions pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la commune.

Le plan de développement communal (PDC) pour 2017-2021 dont le coût est estimé à 92 700 000 MRU prévoyait la construction d'un abattoir, d'un marché municipal, l'extension de magasins et la viabilisation du stade municipal. En outre, d'autres investissements sont envisageables car nécessaires. En 2021, le budget d'investissement prévisionnel de la commune qui s'élevait à **6 448 474 MRU** ne permettait pas tous les investissements nécessaires.

En 2021, le budget de fonctionnement prévisionnel de la commune était composé de 963 241 MRU dont 68% provenait du Fonds Régional de Développement (FDR). Les fonds propres sont constitués des taxes suivantes : contribution foncière, patente, taxe communale, dont le montant réel en 2021 s'élevait à 1 218 420 MRU, représentant uniquement 36 % des prévisions.

## Projets en cours

### DÉCLIC 2 HODHS

**Ce projet** vise à renforcer la maîtrise d'ouvrage communale et à financer les infrastructures déclinées dans les PDC des communes : réhabilitation de deux salles de classes en dur à l'école 1 d'Amourj et Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Communale pour aider les communes dans la passation de marchés notamment via un bureau d'études, recruté par la DGCT pour 24 mois.

**AFD / 2019-2023**

### Tenmiya Iklim Kouch

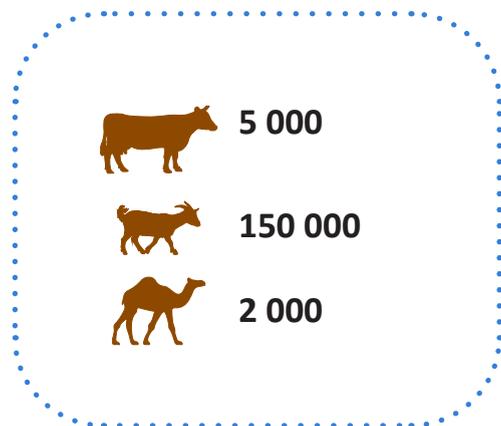
TIK mettra à la disposition de la mairie un jeune volontaire diplômé (Watanouna) et alloue des crédits pour l'appui au fonctionnement de la commune destinés à des achats de petits équipements ou des travaux d'entretien.

**AFD / 2022-2024**

# L'élevage dans la commune

L'élevage est la première activité économique de la commune. Il s'agit de l'activité traditionnelle par excellence. La commune recèle d'un important cheptel pour toutes espèces confondues. La volaille reste très faiblement présente localement bien qu'appréciée par les populations qui s'approvisionnent à partir du Mali pour la consommation locale. Cela constitue un potentiel à exploiter.

Amourj, en tant que chef-lieu de Moughataa, dispose d'une inspection départementale de l'élevage.



Le Plan de Développement Communal prévoyait :

-  La réhabilitation du parc à vaccination d'Amourj ;
-  La construction d'un second parc de vaccination ;
-  La construction d'un magasin d'aliments à bétail 12m/6m ;
-  La création d'une pharmacie vétérinaire.



## Projets en cours

### RIMFIL

La **Promotion du développement des filières agricoles et pastorales durables** est une intervention pilotée par Enabel en Assaba, Guidimakha, Hodh Ech Chargui et Hodh el Gharbi visant à améliorer les conditions préalables au travail sur les chaînes de valeur agricoles et pastorales.

UE / 2019 - 2024

### PRAPS II

**Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel** intervient dans plusieurs wilayas de la Mauritanie, dont les deux Hodh (9 moughataa) et vise à renforcer la productivité et la résilience des systèmes pastoraux au Sahel.

BM / 2022 - 2027

### TENMIYA IKLIM KOUCH

La commune financera des projets d'appui à l'élevage d'un montant maximal de 400 000 MRU par projet.

AFD / 2022-2024.



# L'agriculture dans la commune

Le système de production agricole est traditionnellement basé sur les cultures céréalières et légumineuses. Aujourd'hui, l'agriculture demeure très importante du point de vue des ressources des habitants et de leurs activités. La commune compte quelques périmètres agricoles avec un barrage et 16 digues. En revanche la pratique de la culture sous pluie est essentiellement concentrée dans la commune voisine de Bougadoum. Les spéculations maraichères pratiquées sont la patate douce, la tomate, l'oignon, les choux, la laitue, la pastèque.

Le mode d'exploitation est semi-amélioré : arrosages plus ou moins réguliers, usage du fumier organique lors de la préparation du sol.

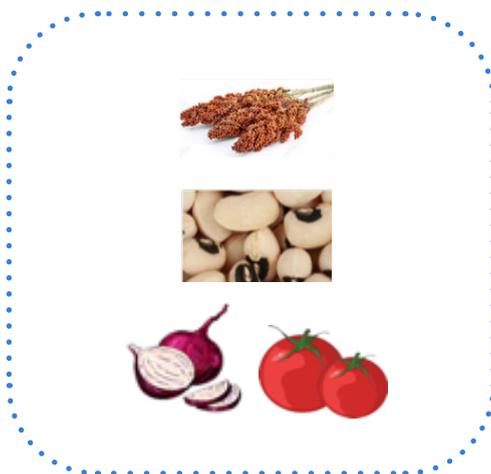
La commune d'Amourj, en tant que chef-lieu de Moughataa, dispose d'une inspection départementale de l'agriculture.

Malgré la disponibilité de terres arables, la commune fait face à quelques contraintes telles que :

- Manque de matériel horticole ;
- Faible accès aux semences de qualité ;
- Problèmes d'aménagement des sols ;
- Faiblesse de mobilisation des eaux ;
- Manque de structuration des organisations paysannes.

Le Plan de Développement Communal prévoyait :

- La réhabilitation d'un barrage avec ouvrage de vidange et digue de protection (El Avia) de 4 000 m (coopérative des agriculteurs) ;
- La création d'une banque céréalière ;
- La sécurisation d'une zone de culture maraichère de 400 m pour le site de Sadaka (comité de gestion et coopérative de femmes), qui est en cours.



## Projets en cours

**PIVRE**

Le **Projet Intégré de Valorisation des Ressources en Eau** dans les deux Hodhs vise à retenir les eaux de surfaces et améliorer l'accès à l'eau pour l'agriculture et l'élevage : réhabilitation de deux barrages à Oum Nour et Ghlige Tichilite afin d'alimenter la nappe phréatique et de mettre en culture 239 ha.

**AFD / 2018-2023**

**Tenmiya Iklim Kouch**

La commune financera des projets d'appui à l'agriculture d'un montant maximal de 400 000 MRU par projet.

**AFD / 2022-2024.**



# L'accès à l'eau, l'assainissement et à l'énergie

L'approvisionnement en eau potable de la localité d'Amourj est gérée par la SNDE. Ce réseau d'adduction d'eau est assuré par un château d'eau, alimenté par les eaux de la nappe du Dhar. Ceci permet une alimentation pour 850 familles. Amourj est également relié à la nappe de Boughla.

L'État a élaboré un Schéma Directeur d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Hodh Ech Chargui. Le projet **Dhar 1** a permis d'améliorer l'accès à l'eau. Un nouveau château d'eau d'une capacité de 50 m<sup>3</sup> pour les localités Amourj, Elbil, Sava, Dar Naim et Lighatha est prévu pour l'année 2023 dans le cadre du projet **RIPEAUste** (AFD/GRET).

En ce qui concerne l'eau pour l'agriculture ou l'élevage, le projet intégré de valorisation des ressources en eau (**PIVRE**) envisage de réhabiliter deux barrages à Oum Nour et Ghlige Tichilite. Ces réalisations permettront d'alimenter la nappe phréatique et de mettre en culture 239 ha par la création de 10 puits.



## Projets en cours

**PSEA**

Le **Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA)** vise à approvisionner en eau potable les habitants bénéficiaires et apporter l'accès aux latrines améliorées à plusieurs localités dans les communes d'Adel Bagrou, Amourj et Bougadoum.

**BM / 2020-2026**

**2HAT**

Le projet **eau et assainissement dans les Deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant** bénéficiera à 43 000 personnes au Hodh Ech Chargui dans son volet d'accès à l'eau potable.

**AFD / 2022 – En cours**

**G5-2 Hodhs**

Le projet réalise et réhabilite des infrastructures d'eau potable dans les deux Hodhs et améliore les pratiques relatives à l'hygiène et à l'assainissement. Au niveau de la commune d'Amourj, des blocs latrines publiques ont été réalisés dans des écoles et postes de santé dans plusieurs localités.

**AFD / 2019-2024**



# La santé dans la commune

Le centre de santé d'Amourj, dirigé par un médecin chef assisté de 8 infirmières, compte 4 salles construites en béton armé conforme aux normes du Ministère de la santé.



**1** Centre de santé de catégorie B



**11** Postes de santé et **15** non construits en dur ; 12 dotés d'unités de vaccins, 6 postes équipés, et 5 plus ou moins équipés

Un comité de gestion, présidé par le maire, administre le centre. Il est composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier élu par l'assemblée du village et d'un membre de la structure sanitaire. Il existe également d'autres ONG nationales regroupées autour d'un consortium (ARDM, ADICOR et Au Secours) qui interviennent dans le cadre du dépistage et de la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère.



## Projets en cours

### INAYA

INAYA achète la qualité des soins de santé prestés, donnant ainsi des revenus au centre de santé.

**BM / 2020-2023**

### PNDS

Le **Plan National de Développement Sanitaire** vise à améliorer l'état de santé des populations et à renforcer le système de santé, pour atteindre la couverture universelle.

**État / PTFs / 2022 - 2030**

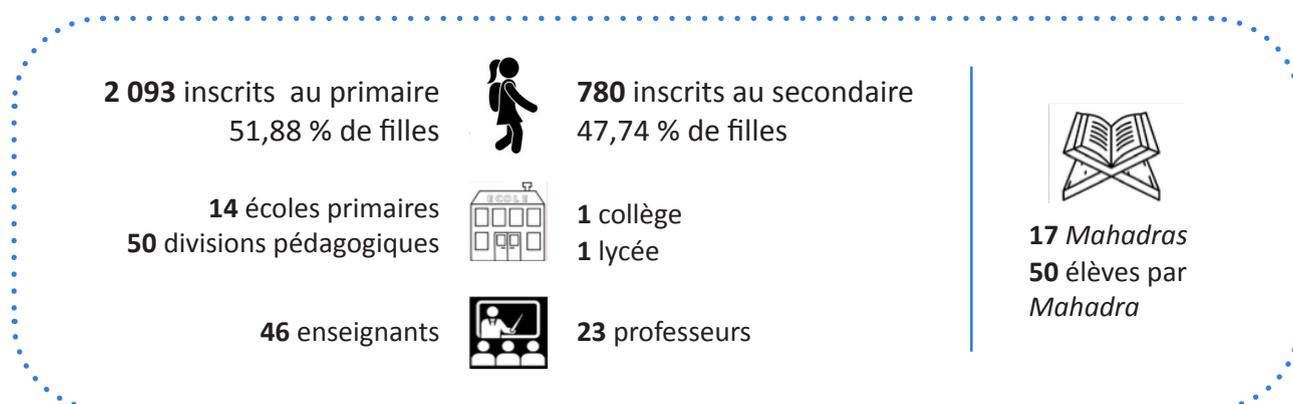
### Tenmiya Iklim Kouch

La commune financera des projets d'appui à la santé d'un montant maximal de 400 000 MRU par projet.

**AFD / 2022-2024**



# L'éducation dans la commune



L'éducation est structurée ainsi : le préscolaire, l'enseignement coranique, l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. La fréquentation du préscolaire est de 3 %. Dix associations de parents d'élèves (APE) et 5 comités de gestion des écoles (COGES) regroupant l'inspection, la mairie, les parents d'élèves et les représentants des élèves, ont été créés auprès des écoles de la commune d'Amourj.

En tant que chef lieu de moughataa, Amourj dispose d'une Inspection de Départementale de l'Éducation Nationale (IDEN) qui supervise l'enseignement primaire et secondaire.

## Projets en cours

### PNDSE II

Le **Programme National de Développement du Secteur de l'Éducation II** vise à améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité de l'éducation, du primaire à la Formation Professionnelle et à contribuer à la structuration d'une politique d'insertion des jeunes.  
État / PTFs / 2018 - En cours

### DECLIC 2 HODHS

La commune a réhabilité **deux salles de classes à l'école 1 d'Amourj** et le projet fournira une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Communale pour aider les communes dans la passation de marchés notamment.

AFD / 2020-2024

### Tenmiya Iklim Kouch

Le Projet octroie 200 000 MRU par projet à la commune pour financer l'amélioration des services rendus par les écoles de la commune.

AFD / 2022 - 2024

### Le Conseil Régional

En 2021, le Conseil Régional a réhabilité le lycée d'Amourj dans le cadre de son programme de mise aux normes des établissements scolaires.

2021



# La jeunesse et la culture associative

Les jeunes constituent un élément de poids dans le dynamisme social dans la commune d'Amourj.



**60%**

de la population  
communale a moins de 25 ans

En vue d'améliorer leurs conditions de vie, les populations se sont organisées autour d'associations ou d'organisations socioprofessionnelles pour optimiser leurs ressources et augmenter leurs capacités de production. On dénombre dans la commune près de 100 coopératives, dont la plupart sont situées dans la ville d'Amourj ou dans les localités avoisinantes comme Oum Nour et Safa. D'autres coopératives, notamment agricoles, sont actives à Dar Naïm, Amourl El Bel et Amourj El Kheir. Les jeunes, par leurs capacités d'organisation en associations traditionnelles ou en coopératives socioprofessionnelles (deux associations pastorales sont également présentes à Amourj) font preuve d'un important dynamisme de solidarité locale.

Les activités regroupant les jeunes tournent autour des loisirs : organisation de rencontres sportives et culturelles. Un stade communal dédié à la pratique du sport existe, mais son site est quelque peu éloigné du centre ville.

La jeunesse fait preuve d'initiative par le biais d'un entrepreneuriat local intervenant dans divers domaines de l'économie locale. Certains de ces jeunes gagnent et exécutent de petits marchés engagés par la commune. Mais les prestations qu'ils réalisent ne s'inscrivent pas dans la cadre d'une orientation des autorités communales dénotant d'une prise de conscience de l'importance et de la valeur ajoutée des interventions de ces petits opérateurs en matière de promotion de l'emploi des jeunes notamment de la lutte contre la pauvreté.

Le Plan de Développement Communal prévoyait :

- *La construction d'une maison des jeunes ;*
- *La création d'une bibliothèque communale ;*
- *La viabilisation du stade municipal ;*
- *La construction d'un centre de couture ;*
- *L'appui à des Activités Génératrices de Revenus.*



## Projets en cours

**Tenmiya Iklim  
Kouch**

La commune financera des activités qui favorisent le vivre ensemble et la cohésion sociale pour au moins 15 projets. Les crédits dévolus à ces derniers sont de 1 195 141 MRU pour Amourj. De surcroît, 1 832 549 MRU de crédits sont dédiés aux projets économiques qui pourront être portés par des jeunes.

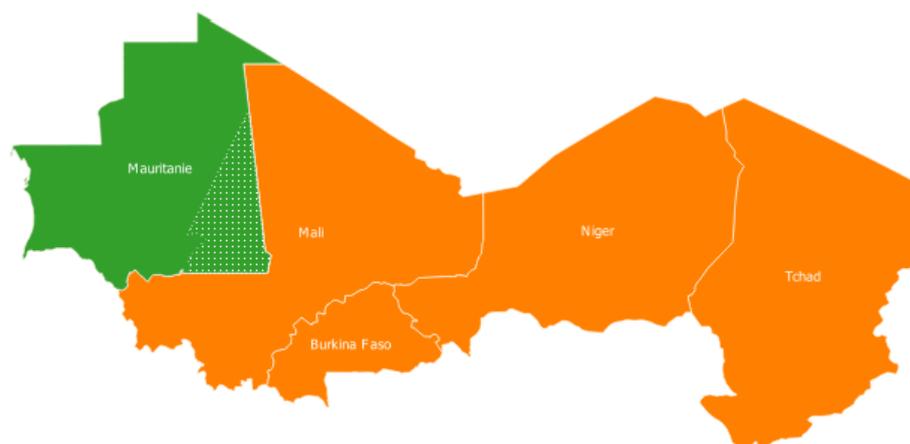
## Personnes ressources et contacts

Prénom et Nom	Fonction	Contact
Ali Ahmet	Maire de la commune d'Amourj	46 88 91 51
Oumar Cheikh Eli	Hakem de la moughataa d'Amourj	44 48 10 08
Zeine Abdallah	Chef cellule ANSADE	46 77 34 15
Dr Itaweloumrou EL Bechir	Médecin Chef Moughataa Amourj	46 49 11 34
Diop Abdoulaye Moussa	Inspecteur Élevage/Amourj	28 69 20 79
	Inspecteur Agriculture /Amourj	48 24 76 75
Lemane Soueidane	Inspecteur Éducation/Amourj	46 03 24 41
Vatimetou Ethmane	Inspectrice Départementale de la jeunesse/Amourj	33 18 21 41
Mohamed Elabd	Médecin chef/ Amourj	46 49 11 34



### Approche Territoriale Intégrée

Ce document a été élaboré par l'AFD dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée développée avec l'appui des partenaires de l'Alliance Sahel.



croissance

capital humain

agriculture

élevage

énergie

éducation

eau

environnement

santé

assainissement

gouvernance



DR. Mamoudou Kane